



Le Petit Journal Avisé



Le mot du Maire...

Chères Joannassiennes, Chers Joannassiens,

Enfin le moment tant espéré est arrivé !

La pandémie recule, les restrictions sanitaires sont levées une à une, le printemps finit ses caprices. Tout cela nous laisse entrevoir un été serein. Nous allons pouvoir à nouveau sortir, nous rencontrer, échanger, profiter des terrasses des cafés, des restaurants, des spectacles. Nous en avons tant besoin.

Nos associations sont aussi dans les starting-block et vous trouverez dans nos pages le calendrier des animations proposées.

Passez un très bon été.

*A très bientôt, pour une réunion publique à la rentrée.
Bien cordialement*

Bernard Vedovato



Bienvenue...

Arrivée début février et après quelques semaines en binôme avec Liliane et des formations complémentaires,

Delphine Meersseman a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 15 mars 2021

Côté école, Marina Lefrançois assure les postes d'agente d'entretien (école et mairie) et de cantinière depuis le 15 avril.

Nous leur souhaitons la bienvenue et de longues années au sein de notre commune.



Site internet...

Nous vous l'avions promis, la commission communication l'a créé : le site internet de la commune est enfin en ligne !

Pour y accéder, il vous suffit de taper joannas.fr dans votre moteur de recherche. Nous pensons avoir intégré un maximum d'informations cependant il reste des points à éclaircir : par exemple les logos et informations de certaines entreprises ou associations. Pour les structures concernées contactez-nous pour compléter ou modifier vos fiches par mail à mairie.joannas@orange.fr avec objet : fiche site internet.

Et lorsque tout reprendra vie, ce site sera encore plus riche d'infos sur les animations et les manifestations que savent si bien concocter nos dynamiques associations.

à noter :

le secrétariat est ouvert : lundi et vendredi de 9h à 12h et mardi de 13h30 à 17h

Budget 2021...

Lors de la séance du conseil municipal du 13 avril 2021 le budget primitif 2021 de la commune a été approuvé à l'unanimité.

Voté à l'unanimité :

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020
- Taxes foncières : les taux d'imposition n'augmenteront pas. Concernant le foncier bâti le taux de la commune de 12.76% ne bougera pas il est complété par le taux du département de 18.78% qui viendra compenser la disparition de la taxe d'habitation. Le foncier non bâti ne bougera pas non plus à 74.49%.
- Le budget primitif 2021 quant à lui est équilibré

Fonctionnement en recettes et dépenses pour	381 351.17€
Investissement en recettes et dépenses pour	686 183.70€
Soit un budget total de	1 067 534.80€

Le budget investissement est en forte progression, la commune ayant contracté un emprunt de 480 000€ pour l'achat d'immobilier et de foncier.

Les principales opérations d'investissement retenues :

*Achat du Mas de Cavardier comprenant 3 appartements en parfait état + 13 000m² de terrain attenant.

Les appartements seront loués à l'année et les loyers perçus couvriront les annuités d'emprunt.

*Rénovation centre du village: lancement d'études sur le réaménagement de la place du Calvaire ainsi que l'accès de l'église et sur la faisabilité économique de l'implantation d'une épicerie café multiservice en continuité de cette place. Le CAUE, la CCI ainsi que le PNR nous accompagnent dans cette étude.

*Travaux divers au château: Mise aux normes « sécurité incendie », réfection cuisine du rez-de-chaussée, rénovation du préau du château : comptoir et toiture ainsi que du parvis.

*Voirie : sécuriser le parking du Chabrolin, réfection de routes.

*Stade : poursuite des aménagements sportifs.

Ce budget s'inscrit complètement dans les objectifs fixés par notre équipe municipale :

-Achat de foncier et d'immobilier pour le maintien de la population. Rénovation et mise en valeur du centre bourg.

-Création d'un lieu de vie avec la réouverture d'un café- épicerie.

La sécurité au château...

Peut-être l'ignoriez-vous mais l'ensemble du Château était frappé depuis juillet 2019 d'un avis défavorable de la commission de sécurité. Après de nombreux et coûteux travaux : changement de toutes les alarmes incendie, mise en sécurité des installations gaz, mise aux normes électriques, vérification et changement des blocs issue de secours, soit au total plus de 12 000€ ont été dépensés.

Après 2 visites des pompiers accompagnés des services de la sous-préfecture, cette interdiction a enfin été levée le 8 avril.

C'est un grand soulagement pour l'équipe municipale et une très bonne nouvelle car, avec la levée des restrictions sanitaires et le déconfinement progressif, nous allons pouvoir en toute sérénité réutiliser les salles du Château et les mettre à nouveau à disposition de nos associations et des particuliers.



Aménagement...

Dans le cadre de l'aménagement du terrain de sport et loisirs, deux tables ont été installées par l'équipe municipale...



...Et une nouvelle maisonnette a pris place dans la cour de l'école.

Honneur...

LA PEPINIERE BLACHERE A L'HONNEUR

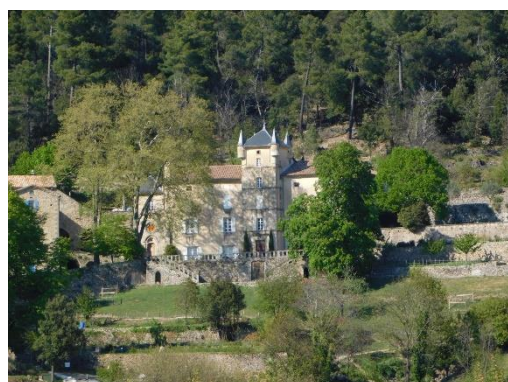
Le 17 mai dernier Messieurs le PREFET et le SOUS PREFET de L'ARDECHE étaient présents sur notre commune pour visiter la pépinière de Mr Christian BLACHERE afin de lui annoncer officiellement que son exploitation était retenue dans le cadre du plan France Relance.

Christian BLACHERE a repris en 1971 l'exploitation familiale vieille de trois générations. Avec une énorme passion et à force de travail et de courage il a su maintenir et développer cette pépinière. Il a su s'adapter aux nouvelles méthodes de semence en godets, au grand dam de son père.

Alors qu'en 1999 à l'arrêt du FFN Fond Forestier National, tous ses confrères d'Ardèche et bon nombre de ceux des départements limitrophes ont jeté l'éponge, il a continué d'y croire, a su résister à certaines années difficiles où en fin de saison les caisses sont encore pleines de plans sans savoir si on pourra les écouler l'année suivante.

Ce n'est donc que justice aujourd'hui que Mr Christian BLACHERE soit retenu par le plan France Relance. C'est un honneur de savoir que bon nombre des forêts du sud et du centre de la France ont été et continueront d'être reboisées par des plans élevés dans la pépinière de Christian BLACHERE et sur notre commune de Joannas.

Félicitations CHRISTIAN



FONTAINE DE LOGÈRES



D'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé de trois casques de sable

LOGÈRES



De gueules, au demi-vol d'argent, posé en bande, au chef d'azur, soutenu d'or, et chargé d'une étoile d'argent.

LES BLASONS DE JOANNAS II

Dans l'article précédent j'évoquais le fait que sur le vitrail de la salle des élus on pouvait voir, non pas le blason de la commune, mais ceux de Fontaine, Fontaine de Logères et Laugères.

Alors quoi ? Les comtes de Fontaine de Logères auraient-ils été les seigneurs de Joannas ? Le château féodal leur aurait appartenu ? Que nenni.

Mais qui étaient donc les Fontaine de Logères ?

Je vous la fais simple et courte, car les généalogies et droit de nom dans les familles nobles peuvent être très complexes.

La famille de Fontaine est connue depuis le XII^e siècle. Leur origine est incertaine, selon divers auteurs les Fontaines viendraient des environs de Mende, pour d'autres ils auraient été notaires à Joyeuse ...

C'est au XVI^e siècle que l'on trouve la mention des Fontaines à Joannas par François I de Fontaine au sujet de droits seigneuriaux sur la paroisse de Joannas. Son fils Guillaume de Fontaine acheta à la famille de Borne en 1582 le mas de Laugères, toutefois François de Borne se réserve le nom de Laugères ainsi que les droits de Justice.

C'est seulement après la mort en 1752 de Philippe-Charles de la Fare dit le maréchal de la Fare, comte de Laugères (*les la Fare sont comtes de Logères depuis 1643 par alliance avec les de Borne*) que Jean-Louis François de Fontaine prendra le nom de Logères qui seront alors les Fontaine de Logères. Marc de Fontaine de Logères décédé en 2021 a été le dernier comte de Fontaine de Logères à résider au château de Logères.

Alors, non ils n'ont jamais été seigneurs de Joannas, mais cette famille a beaucoup compté dans l'histoire de notre village. Leurs blasons ont toute leur place à la mairie.

D'aucuns me feront remarquer que le second blason représenté ci-dessous est très différent du deuxième qui est sur le vitrail, ce deuxième blason est pour moi un mystère.

Ce blason n'appartient à aucune famille ayant eu quelque influence sur le mandement de Joannas tel que recensé par Raymond de Gigord. Peut-être la résolution de ce mystère dans un prochain bulletin.

Guy Fabre

Hommage ...



"Elle sentait bon la poudre, le 'vicks' et la soie, vaporeuse comme ses cheveux et rayonnante comme les couleurs qu'elle portait.

-"ma chérie disait-elle les yeux brillants de douceur, je n'aime pas le foncé!" et ses doigts caressait ma main.

Alors... le bleu de son tour de lunettes, le rose de ses mitaines ou le blanc de son manteau en faisait une "Barbie" territoriale, élégante femme de goût, toujours prête à partir d'un pas alerte, sac à dos, par nos chemins. N'était-elle pas d'ailleurs toujours en tête lors des grandes randonnées du club des deux vallées?

La pendule a fait cesser ce "bon pied, bon œil" dans la nuit de samedi à dimanche et comme un clin d'œil narquois à l'ambiance « covidienne », Gisèle

s'en est allée poursuivre ses balades dans les nuages, aussi féline que les chats qu'elle affectionnait.

Gisèle, donne le bonjour à Maurice, Loulou et les autres et conserve les bons moments de ton passage parmi nous...

Nous ne t'oublierons pas."

Bridgy



Nous avons aussi une immense pensée pour Louis Manent dit Loulou, cantonnier au village de 1963 à 1997 et Marcel Labrot élu municipal durant 5 mandats (dont 2 en 1^{er} adjoint)
Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Décès :

Mr Louis Manent le 23 Décembre 2020

Mr Eric Bertreux le 15 Janvier 21

Mr Marcel Labrot le 18 Février 21

Mme Paulette Serret (née Fanget) le 16 Mai 21

Le Carnet...

Mme Gisèle Diot (née Rohmer) le 17 Janvier 21

Mr André Leynaud le 9 Mai 21

Mme Marcelle Santelli (née Rosso) le 3 Juin 21

Le calendrier des associations...

Mercredi 30 juin « Aristobulle » au château à 17h30, buvette à 18h30 par l'Amicale Laïque

Le Comité des Fêtes vous propose sur l'esplanade du château :

Dimanche 25 juillet : cinéma* «Les Demoiselles de Rochefort» plein air vers 21h15.

Vendredi 30 juillet : «soirée Tropical» avec DJs. A partir de 18h.

Lundi 23 août : cinéma* «Woman at war» plein air vers 20h30.

Samedi 28 août : soirée concert avec **Rizhom** à partir de 18h. *cinéma sous les étoiles avec La Maison de l'Image et le PNR

Du 17 juillet au 21 août « **Le Petit Marché** » fait son retour sur l'esplanade du château de 17h30 à 21h.

Marché de producteurs et artisans, buvette, organisé par **Les Pélous**

Lundi 19 juillet : « **Les Fous Sans Blancs** » théâtre, esplanade du château, buvette petite restauration

Samedi 28 août: le trail du Tanargue et ses 10 boucles de 10 kms organisé par **Tranis Arga Trail**

Du 2 au 10 octobre : au château, exposition de peintures, sculptures, photographies par **Le Salon Des Arts**

Samedi 13 et dimanche 14 novembre : **Les Castagnades**, marché de producteurs autour de la châtaigne, buvette et petite restauration par **Bogues et Rustines**

Samedi 4 et dimanche 5 décembre : **Marché de Noël** esplanade et salle du château, buvette, petite restauration avec **Les Pélous**, concert chant de Noël à l'église le samedi par **Musica Choeur**

D'autres manifestations pourraient avoir lieu au fil des mois, vous en serez informés par affichage habituel ou sur joannas.fr